

Réponse et plan d'action de la direction
Vérification des pratiques de protection des renseignements personnels
Décembre 2012

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
<p>Recommandation 1</p> <p><i>Il est recommandé que le sous-ministre adjoint (SMA), Direction générale des services de gestion (DGSG), mette en œuvre un cadre de gestion de la protection des renseignements personnels pour appuyer la gestion et la surveillance de la pratique ministérielle liée à la protection des renseignements personnels.</i></p> <p>(Cette recommandation remplacera la recommandation 5b de la Vérification de la gestion de l'information)</p>	<p>La direction souscrit à cette recommandation.</p> <p>Un cadre de gestion de la protection des renseignements personnels sera finalisé afin d'exposer les règles et les pratiques sur lesquelles la haute direction s'appuie pour définir les attentes à l'égard de la protection des renseignements personnels, attribuer ou déléguer des pouvoirs et des responsabilités, ainsi que la responsabilisation relativement à la conformité à la Loi et à ses politiques connexes.</p> <p>Il convient de noter que Santé Canada fournit des services de gestion à l'Agence de la santé publique du Canada depuis juin 2012, et que lorsqu'il sera finalisé, le Cadre de gestion du rendement sera utilisé par</p>	<p>Le Cadre de gestion de la protection des renseignements personnels de l'entreprise présenté au Comité exécutif du Partenariat</p>	<p>Mars 2013</p>	<p>SMA - DGSG</p>

Réponse et plan d'action de la direction
Vérification des pratiques de protection des renseignements personnels
Décembre 2012

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
	les deux organisations.			
<p>Recommandation 2</p> <p><i>Il est recommandé que le sous-ministre adjoint, Direction générale des services de gestion, examine et mette à jour son arrêté de délégation en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels de manière à indiquer clairement à qui incombe les responsabilités en matière des responsabilités protection des renseignements personnels.</i></p>	<p>La direction souscrit à la recommandation.</p> <p>L'arrêté de délégation sera examiné afin de déterminer s'il est nécessaire ou approprié de réaffecter les pouvoirs, les tâches et les fonctions en vertu de la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels</i>. Si nécessaire, un arrêté de délégation sera mis en place à la suite de l'examen.</p>	<p>Révision de l'arrête de délégation est finalisée.</p>	<p>Mars 2013</p>	<p>SMA - DGSG</p>

Réponse et plan d'action de la direction
Vérification des pratiques de protection des renseignements personnels
Décembre 2012

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
<p>Recommandation 3</p> <p><i>Il est recommandé que le sous-ministre adjoint, Direction générale des services de gestion, améliore le processus d'Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée du Ministère pour qu'il soit mieux harmonisé avec la Directive du Conseil du Trésor.</i></p>	<p>La direction souscrit à cette recommandation.</p> <p>La Boîte à outils des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée (ÉFVP) actuelle est en place depuis 2006. Toutefois, elle sera examinée, améliorée et mise à jour pour l'utilisation de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada.</p> <p>La Direction générale élaborera une stratégie des communications interne pour promouvoir la compréhension de la part des employés du besoin et du processus</p>	<p>Boîte à outils des ÉFVP de l'entreprise mise à jour.</p>	<p>Juin 2013</p>	<p>SMA - DGSG</p>

Réponse et plan d'action de la direction
Vérification des pratiques de protection des renseignements personnels
Décembre 2012

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
	impliqué quant à la mise au point d'une Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée. Dans le cadre de cette stratégie à plusieurs volets, la boîte à outils sera affichée sur le site intranet de Santé Canada.	Débuter la mise en œuvre de la stratégie des communications internes.	Juin 2013	SMA - DGSG

Réponse et plan d'action de la direction
Vérification des pratiques de protection des renseignements personnels
Décembre 2012

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
<p>Recommandation 4</p> <p><i>Il est recommandé que le sous-ministre adjoint, Direction générale des services de gestion, améliore la stratégie de sensibilisation et de formation à l'égard de la protection des renseignements personnels en établissant des exigences de formation particulières à l'intention des employés de Santé Canada qui participent le plus activement au traitement de renseignements personnels.</i></p>	<p>La direction souscrit à cette recommandation.</p> <p>Une stratégie complète sur la sensibilisation à la protection des renseignements personnels sera élaborée et celle-ci identifiera des exigences de formation pour les employés de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada qui participent le plus activement au traitement des renseignements personnels.</p>	<p>Stratégie sur la formation de l'entreprise présentée au Comité exécutif du Partenariat</p>	<p>Juin 2013</p>	<p>SMA - DGSG</p>

Réponse et plan d'action de la direction
Vérification des pratiques de protection des renseignements personnels
Décembre 2012

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
<p>Recommandation 5</p> <p><i>Il est recommandé que le sous-ministre adjoint, Direction générale des services de gestion, collabore avec les autres directions générales pour coordonner l'examen des formulaires qu'utilisent les directions opérationnelles pour recueillir des renseignements personnels afin de respecter la disposition relative à l'avis prévue à la Loi et à la Directive sur les pratiques relatives à la protection de la vie privée.</i></p>	<p>La direction souscrit à cette recommandation.</p>	<p>Les formulaires identifiés ont été examinés.</p>	<p>Juin 2013</p>	<p>SMA - DGSG</p>
	<p>La Division de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels examinera, conjointement avec la direction générale convenable, les formulaires identifiés dans le cadre de cette vérification comme étant non conformes aux dispositions de la Loi relatives à l'avis afin d'identifier si des modifications doivent être effectuées.</p> <p>Un examen sera effectué pour tous les formulaires du Ministère utilisés pour la collecte des renseignements personnels pour assurer que</p>	<p>Tous les formulaires sont examinés</p>	<p>Juin 2014</p>	<p>SMA - DGSG</p>

Réponse et plan d'action de la direction
Vérification des pratiques de protection des renseignements personnels
Décembre 2012

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
	<p>les directions générales correspondantes sont au courant des exigences et qu'elle effectuent des modifications, le cas échéant.</p>			
<p>Recommandation 6</p> <p><i>Il est recommandé que le sous-ministre adjoint, Direction générale des services de gestion, collabore avec les autres directions générales pour coordonner l'examen et la mise à jour des procédures opératoires normalisées, des lignes directrices et des protocoles du Programme</i></p>	<p>La direction souscrit à cette recommandation.</p> <p>Des lignes directrices pour la collecte de renseignements personnels seront émises par la Division de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels.</p> <p>Un échantillon de procédures</p>	<p>Lignes directrices élaborées et fournies aux programmes</p>	<p>Décembre 2013</p>	<p>SMA - DGSG</p>

Réponse et plan d'action de la direction
Vérification des pratiques de protection des renseignements personnels
Décembre 2012

Recommandations	Réponses et mesures prévues par la direction	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsabilité
<p><i>afin de renforcer les contrôles relatifs à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation et à la conservation des renseignements personnels.</i></p>	<p>et protocoles du programme sera examiné par la Division de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels à l'intérieur de l'année suivant la publication des lignes directrices susmentionnées pour assurer que la collecte des renseignements personnels est menée en conformité à celles-ci.</p>	<p>Révision complète.</p>	<p>Décembre 2014</p>	<p>SMA - DGSG</p>